



Procès-verbal

Réunion publique ordinaire CCJL/2021-2022/08 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 13 octobre 2022, en vidéoconférence

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du 13 octobre 2022 est ouverte à 12 h 41.

SONT PRÉSENTS :

Présidence du Conseil :	Johanne Lacombe
Conseillères et conseillers scolaires :	Melinda Chartrand, Jeannette Labrèche, Pierre Lambert, Suzanne Salituri
Élève conseiller :	Curtis Jr. Brown
Directeur de l'éducation :	Jean-François Boulanger
Membres de l'administration :	Johanne Fiset, Mélissa Joseph, Najwa Znini
Interprètes LSQ :	Stéphanie Rousseau
Soutien technique :	Catherine Richard
Secrétaire de séance :	Marilyne Thauvette
Invités :	Caroline Bernard, enseignante, Christopher Séguin, enseignant LSQ, et Farouk Bouanane, directeur-adjoint, de l'École provinciale
ABSENCE MOTIVÉE :	Roda Muse

La présidence mentionne que la réunion actuelle sera la dernière avant les élections d'octobre 2022. De nouveaux conseillers viendront siéger aux rencontres de la table politique du CCJL. La présidence remercie donc les conseillers scolaires actuels pour leur implication.

La présidence prononce l'énoncé de reconnaissance des terres ancestrales.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

2.1 Reconnaissance de Caroline Bernard, enseignante, et de Christopher Séguin, enseignant LSQ, de l'École provinciale

La présidence donne la parole à la direction de l'éducation, qui par la suite demande à M. Farouk Bouanane, directeur adjoint de l'École provinciale, de présenter les deux personnes reconnues ainsi que leur contribution.

Mme Caroline Bernard et M. Christopher Séguin ont contribué à la construction et la mise en oeuvre du Programme pédagogique langue et identité (PPLI) qui permet de développer les habiletés des élèves en LSQ ainsi qu'en français afin d'augmenter leurs habiletés de communication.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/21-22/57

Il est proposé par le conseiller Lambert
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la réunion ordinaire CCJL/2021-2022/08 du 13 octobre 2022.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il n'y a pas de conflit d'intérêt concernant le présent ordre du jour.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

4.1 Réunion ordinaire du 15 septembre 2022

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/21-22/58

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyée de la conseillère Salituri

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 septembre 2022 du CCJL.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION, OU DIALOGUE STRATÉGIQUE

6.1 Membriété du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL

À la suite des élections scolaires d'octobre 2022, lors de la réunion annuelle d'organisation, le représentant de la table politique au CCPP sera décidé.

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/21-22/59

Il est proposé par la conseiller Lambert
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE le représentant des parents, M Pierre Ouellet, soit nommé membre du Comité consultatif des parents et des programmes du CCJL pour une période pouvant s'étendre jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire à huis clos siégeant en comité plénier du 15 septembre 2022

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/21-22/60

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyée de la conseillère Chartrand

QUE les recommandations approuvées lors du comité plénier siégeant à huis clos du 13 octobre 2022 soient approuvées telles que présentées.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

La présidence invite la direction de l'éducation à présenter le rapport de monitoring.

8.1 Politique 3.1 : Planification et budgétisation

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/21-22/61

Il est proposé par le conseiller Lambert
Appuyé de la conseillère Salituri

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.1/01/2022-2023 portant sur la politique 3.1 – Planification financière et budgétisation pour l'année financière 2022-2023 tel que présenté à la réunion ordinaire du 13 octobre 2022.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1 Rapport de l'ACÉPO

La conseillère Labrèche fait rapport des activités de l'ACÉPO.

La dernière réunion de l'association a eu lieu le 6 octobre 2022. Les membres ont discuté de la pénurie d'enseignants et de personnes de soutien dans les conseils scolaires. Les négociations ont aussi été au cœur des discussions. La prochaine réunion aura lieu en présentiel, le 11 novembre 2022, à Toronto.

10.2 AFOCSC

La conseillère Lacombe fait rapport des activités de l'AFOCSC.

La dernière réunion a eu lieu les 6 et 7 octobre 2022. Les élections du 24 octobre 2022, dont l'importance de donner aux contribuables francophones les bonnes informations pour leur vote, a été un des points importants. Il y a aussi eu des discussions sur le processus de nominations des membres qui seront nommés pour siéger sur la table politique du CCJL. Par ailleurs, dès la fin novembre 2022, les rencontres des conseils scolaires seront de retour en présentiel. De plus, une révision du guide de gouvernance de l'AFOCSC est en cours et de la formation pour les membres concernant le guide sera prévue par la suite. Finalement, l'AFOCSC sera présent la semaine prochaine au congrès de la FNCSF à Whitehorse.

10.3 Rapport de l'élève conseiller

L'élève conseiller fait rapport des activités pour la période se terminant le 13 octobre 2022.

Les élèves aimeraient se joindre à une équipe sportive d'une école francophone de la région. Cela leur permettra de créer des liens avec d'autres élèves et aura un impact positif sur leur bien-être physique et mental. L'élève-conseiller tentera d'établir un partenariat pour ce projet, notamment lors de sa participation au 32e congrès de la FNCSF la semaine prochaine à Whitehorse.

10.4 Rapport de la direction de l'éducation

La direction de l'éducation fait rapport des activités pour la période se terminant le 7 octobre 2022, dont les membres ont reçu une copie.

Les élèves sourds et malentendants de l'École provinciale ont participé pour la toute première fois à une course de fond, lors d'un rassemblement des écoles de la Capitale nationale à Kemptville.

La direction de l'Éducation remercie à son tour les conseillers scolaires de leur implication au sein de la table politique et pour avoir contribué aux succès du CCJL.

10.5 Couvertures médiatiques

La présidence mentionne la couverture médiatique pour septembre 2022.

10.6 Mise à jour du plan de travail

La présidence mentionne le document remis aux membres indiquant les mises à jours au plan de travail pour l'année 2022-2023.

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/21-22/62

Il est proposé par le conseiller Lambert
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire du CCJL du 13 octobre 2022.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

Comment les décisions prises lors de cette réunion ont-elles un impact sur l'épanouissement du Consortium Centre Jules-Léger ?

La conseillère Chartrand mentionne que l'Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques (CCSTA) était très intéressée lorsqu'elle a été informée des services du CCJL.

Le Programme pédagogique langue et identité (PPLI) qui a été créé cette année est certainement une fierté et contribue à l'épanouissement des élèves de l'École provinciale.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

La présidente mentionne que la prochaine rencontre de la table politique du CCJL aura lieu après les élections d'octobre, une fois que les associations des conseils scolaires publiques et catholiques auront nommé les nouveaux conseillers scolaires qui siégeront sur la table du CCJL. Elle remercie la table actuelle pour leur engagement et leur dévouement au CCJL.

La séance annuelle d'organisation du CCJL est prévue le 1er décembre 2022.

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/21-22/63

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyée du conseiller Lambert

QUE la réunion ordinaire CCJL/2021-2022/08 du 13 octobre 2022 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 13 h 28.

Adoptée



Johanne Lacombe, Présidente
Adopté le 15 décembre 2022,

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/22-23/08